

<b>Contrat annuel sur la période de septembre 2026 à juillet 2027</b>	Période:	Coéf CAF
---	----------	----------

Accueils	Horaires	Jours	Familles des enfants scolarisés sur la commune de Joudreville							Nombre de présence par accueil		TOTAL	
			0 à 999	1000 à 1599	1600 à 2000	2001 à 2500	2501 à 3000	3001 à 3500	3501 à 4000				> 4001
<b>Périscolaire de Joudreville</b>	Accueil du matin 7h00 - 8h30	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	1,50 €	1,80 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,45 €	X	=	
	Midi (dont repas) 11h25 - 13h30	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	5,90 €	6,00 €	6,20 €	6,20 €	6,50 €	6,70 €	7,45 €	7,65 €	X	=	
	Accueil de l'après midi 16h30 - 17h30	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	1,50 €	1,80 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,45 €	X	=	
	Accueil du soir 17h30 - 18h30	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	1,50 €	1,80 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,45 €	X	=	
	Sous-total - Périscolaire												

Accueils	Horaires	Jours	Familles de Piennes et des communes partenaires(2)				Familles des communes non partenaires				Nombre de présence par accueil		TOTAL
			< 400	entre 401 et 800	entre 801 et 1200	> 1200	< 400	entre 401 et 800	entre 801 et 1200	> 1200			
<b>Mercredi</b>	Accueil du matin 7h00 - 8h30	Mercredi uniquement	1,80 €	1,90 €	2,00 €	2,10 €	2,20 €	2,30 €	2,40 €	2,50 €	X	=	
	Journée 8h30 - 17h00	Mercredi uniquement	13,34 €	13,59 €	13,84 €	14,09 €	13,84 €	14,09 €	14,34 €	14,59 €	X	=	
	Matin avec repas 8h30 - 13h30	Mercredi uniquement	12,63 €	12,88 €	13,13 €	13,38 €	13,13 €	13,38 €	13,63 €	13,88 €	X	=	
	Après-Midi 13h30 - 17h00	Mercredi uniquement	11,01 €	11,26 €	11,51 €	11,76 €	11,51 €	11,76 €	12,01 €	12,26 €	X	=	
	Accueil du soir 17h00 - 18h30	Mercredi uniquement	2,50 €	2,60 €	2,70 €	2,80 €	3,00 €	3,10 €	3,20 €	3,30 €	X	=	
(2) commune de Piennes, Joudreville et Landres													
Sous-total - Mercredis													

**Total à régler par la famille (sous-total périscolaire + mercredis)**

Mois	Date du règlement	Somme réglée	Mode de paiement	Numéro du chèque

<b>Signature du responsable légal</b>	
<b>TOTAL REGLE</b>	

**NOM:**

**PRENOM:**

**VILLE:**

## Contrat annuel sur la période de septembre 2026 à juillet 2027

Remplissez les cases (non grisées) pour les jours de présence prévisionnel de votre enfant

SEMAINE PAIRE	ACCUEILS PERISCOLAIRES				
	Accueil du matin	Midi (dont repas)	Accueil de l'après midi	Accueil du soir	
	7h00 - 8h30	11h25 - 13h30	16h30-17h30	17h30-18h30	
<b>Lundi</b>					
<b>Mardi</b>					
<b>Jeudi</b>					
<b>Vendredi</b>					

SEMAINE IMPAIRE	ACCUEILS PERISCOLAIRES				
	Accueil du matin	Midi (dont repas)	Accueil de l'après midi	Accueil du soir	
	7h00 - 8h30	11h25 - 13h30	16h30-17h30	17h30-18h30	
<b>Lundi</b>					
<b>Mardi</b>					
<b>Jeudi</b>					
<b>Vendredi</b>					

SEMAINE PAIRE	ACCUEILS MERCREDIS DE LOISIRS				
	Accueil du matin	Journée	Matin avec repas	Après midi	Accueil du soir
	7h00 - 8h30	8h30-17h00	8h30-13h30	13h30-17h	17h-18h30
<b>Mercredi</b>					

SEMAINE IMPAIRE	ACCUEILS MERCREDIS DE LOISIRS				
	Accueil du matin	Journée	Matin avec repas	Après midi	Accueil du soir
	7h00 - 8h30	8h30-17h00	8h30-13h30	13h30-17h	17h-18h30
<b>Mercredi</b>					

Ce contrat permet aux familles d'inscrire plus facilement votre enfant sans venir tous les mois au bureau de l'association.

Ce contrat implique le règlement de la facture chaque début de mois.

Pour plus de renseignements, merci de consulter le règlement intérieur de l'association.